

REPUBLIQUE FRANÇAISE

FAVERGES DE LA TOUR

Numéro SIRET : 21380162400015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LA TOUR DU PIN

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14

ANNEE 2016

Code INSEE 38162	FAVERGES DE LA TOUR BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 299
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	49
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : VALS DU DAUPHINE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	668,40	755,70

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	440,69	44,07
2	Produits des impositions directes / population	223,50	223,50
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	590,59	590,59
4	Dépenses d'équipement brut / population	305,25	455,90
5	Encours de la dette / population	89,74	79,66
6	DGF / population	91,42	70,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,25%	0,55%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	76,32	0,76
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	51,69%	0,52%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	15,19%	0,13%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 572 453,56	G 767 182,50
	Section d'investissement	B 592 208,22	H 646 138,96

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 503 216,96 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	1 164 661,78 = A+B+C+D	1 916 538,42 = G+H+I+J
---------------------------------------	---------------------------	---------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 24 000,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	24 000,00 = E+F	0,00 = K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	572 453,56 = A+C+E	767 182,50 = G+H+K
	Section d'investissement	616 208,22 = B+D+F	1 149 355,92 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	1 188 661,78 = A+B+C+D+E+F	1 916 538,42 = G+H+I+J+K+L

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 24 000,00	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	24 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	232 300,00	187 577,38	0,00	0,00	44 722,62
012	Charges de personnel	325 000,00	316 305,09	0,00	0,00	8 694,91
014	Atténuations de produits	1 870,00	1 168,00	0,00	0,00	702,00
65	Autres charges gestion courante	80 900,00	62 697,60	0,00	0,00	18 202,40
Total des dépenses de gestion courante		640 070,00	567 748,07	0,00	0,00	72 321,93
66	Charges financières	4 600,00	4 580,80	0,00	0,00	19,20
67	Charges exceptionnelles	130,00	124,69	0,00	0,00	5,31
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	46 500,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		691 300,00	572 453,56	0,00	0,00	118 846,44
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	30 000,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		30 000,00	0,00			30 000,00
TOTAL		721 300,00	572 453,56	0,00	0,00	148 846,44
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	22 000,00	31 085,77	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	65 500,00	73 120,99	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	464 000,00	477 911,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	164 500,00	177 597,93	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	5 000,00	6 784,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		721 000,00	766 499,69	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	4,85	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	677,96	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		721 300,00	767 182,50	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		721 300,00	767 182,50	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	601 000,00	230 222,21	24 000,00	346 777,79
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	320 000,00	166 300,41	0,00	153 699,59
Total des dépenses d'équipement		926 000,00	396 522,62	24 000,00	505 477,38
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	14 000,00	13 086,91	0,00	913,09
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	21 046,00			
Total des dépenses financières		35 046,00	13 086,91	0,00	21 959,09
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		961 046,00	409 609,53	24 000,00	527 436,47
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	191 258,00	182 598,69		8 659,31
Total des dépenses d'ordre d'investissement		191 258,00	182 598,69		8 659,31
TOTAL		1 152 304,00	592 208,22	24 000,00	536 095,78
Pour information		(3) 0,00			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	109 000,00	153 205,30	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		109 000,00	153 205,30	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	124 998,26	116 504,19	0,00	8 494,07
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	193 830,78	193 830,78	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		318 829,04	310 334,97	0,00	8 494,07
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		427 829,04	463 540,27	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (1)	30 000,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	191 258,00	182 598,69		8 659,31
Total des recettes d'ordre d'investissement		221 258,00	182 598,69		38 659,31
TOTAL		649 087,04	646 138,96	0,00	2 948,08
Pour information		(3) 503 216,96			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015					

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14		CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) per ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	187 577,38		187 577,38
012	Charges de personnel	316 305,09		316 305,09
014	Atténuations de produits	1 168,00		1 168,00
65	Autres charges gestion courante	62 697,60		62 697,60
66	Charges financières	4 580,80	0,00	4 580,80
67	Charges exceptionnelles	124,69	0,00	124,69
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		572 453,56	0,00	572 453,56
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	13 086,91	0,00	13 086,91
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	230 222,21	177 258,69	407 480,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	166 300,41	5 340,00	171 640,41
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		409 609,53	182 598,69	592 208,22
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 085,77		31 085,77
70	Produits des services	73 120,99		73 120,99
73	Impôts et taxes	477 911,00		477 911,00
74	Dotations et participations	177 597,93		177 597,93
75	Autres produits gestion courante	6 784,00		6 784,00
76	Produits financiers	4,85	0,00	4,85
77	Produits Exceptionnels	677,96	0,00	677,96
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		767 182,50	0,00	767 182,50
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	116 504,19	0,00	116 504,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	193 830,78		193 830,78
13	Subventions d'investissement	153 205,30	15 918,60	169 123,90
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	5 340,00	5 340,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	161 340,09	161 340,09
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		463 540,27	182 598,69	646 138,96
Pour information				503 216,96
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015				503 216,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	232 300,00	187 577,38	0,00	0,00	44 722,62
60611	Eau & assainissement	4 000,00	3 353,18	0,00	0,00	646,82
60612	Energie-électricité	25 000,00	23 438,24	0,00	0,00	1 561,76
60618	Autres fournitures non stockable	500,00	39,53	0,00	0,00	460,47
60621	Combustibles	21 000,00	11 875,40	0,00	0,00	9 124,60
60622	Carburants	1 800,00	1 229,82	0,00	0,00	570,18
60623	Alimentation	38 000,00	34 672,41	0,00	0,00	3 327,59
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	1 790,25	0,00	0,00	709,75
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	5 258,20	0,00	0,00	241,80
60632	F. de petit équipement	16 000,00	12 513,94	0,00	0,00	3 486,06
60636	Vêtements de travail	700,00	62,28	0,00	0,00	637,72
6064	Fournitures administratives	4 700,00	3 140,93	0,00	0,00	1 559,07
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 494,62	0,00	0,00	5,38
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	7 523,57	0,00	0,00	1 476,43
6068	Autres matières & fournitures	500,00	150,90	0,00	0,00	349,10
6135	Locations mobilières	400,00	98,00	0,00	0,00	302,00
61521	Entretien de terrains	16 000,00	11 028,00	0,00	0,00	4 972,00
61522	Entretien de bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	13 000,00	17 867,51	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien de voies et reseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Voirie	12 000,00	11 083,82	0,00	0,00	916,18
615232	Réseaux	4 000,00	1 273,64	0,00	0,00	2 726,36
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	412,98	0,00	0,00	1 087,02
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 906,68	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	7 000,00	6 624,60	0,00	0,00	375,40
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	7 000,00	6 794,56	0,00	0,00	205,44
617	Etudes et recherches	5 100,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
6182	Doc. générale et Technique	1 200,00	904,00	0,00	0,00	296,00
6184	Versements à des organ.form.	5 500,00	692,00	0,00	0,00	4 808,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	484,90	0,00	0,00	15,10
6226	Honoraires	1 500,00	232,80	0,00	0,00	1 267,20
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	5 415,39	0,00	0,00	1 084,61
6237	Publications	3 500,00	2 511,00	0,00	0,00	989,00
6238	Frais divers de publicité	500,00	44,16	0,00	0,00	455,84
6247	Transp.collectifs	3 000,00	1 817,00	0,00	0,00	1 183,00
6248	Frais de transports divers	500,00	110,34	0,00	0,00	389,66
6261	Frais d'affranchissement	1 800,00	1 233,60	0,00	0,00	566,40
6262	Frais de télécommunication	7 000,00	6 246,05	0,00	0,00	753,95
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	3 407,17	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6288	Autres services extérieurs	500,00	422,44	0,00	0,00	77,56
63512	Taxes foncières	600,00	309,00	0,00	0,00	291,00
6358	Autres droits	0,00	82,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts & taxes	0,00	32,47	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	325 000,00	316 305,09	0,00	0,00	8 694,91
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	9 871,83	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	200,00	203,43	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	3 500,00	3 233,08	0,00	0,00	266,92
6338	Autres impôts & taxes	600,00	610,10	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	165 000,00	154 693,51	0,00	0,00	10 306,49
6413	Personnel non titulaire	30 000,00	25 663,75	0,00	0,00	4 336,25
64162	Emplois d'avenir	0,00	1 872,69	0,00	0,00	0,00
64168	Autres	30 000,00	36 732,71	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	44 000,00	41 027,16	0,00	0,00	2 972,84
6453	Cotisations caisses retraite	32 000,00	30 171,24	0,00	0,00	1 828,76
6454	Cotisations ASSEDIC	4 000,00	4 100,31	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 400,00	6 919,28	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	1 300,00	1 206,00	0,00	0,00	94,00
014	Atténuations de produits	1 870,00	1 168,00	0,00	0,00	702,00
73925	Fonds péréq. interco et commun.	1 870,00	1 168,00	0,00	0,00	702,00
65	Autres charges gestion courante	80 900,00	62 697,60	0,00	0,00	18 202,40
6531	Indemnités élus	39 000,00	38 608,64	0,00	0,00	391,36
6532	Frais de mission élus	500,00	16,00	0,00	0,00	484,00
6533	Cotisations retraite élus	1 800,00	1 575,57	0,00	0,00	224,43
6535	Formation élus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6554	Contribution organ.regroup.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales	23 000,00	7 150,29	0,00	0,00	15 849,71
65548	Autres contributions	0,00	44,52	0,00	0,00	0,00
657351	Subv au GFP de rattachement	2 100,00	2 092,58	0,00	0,00	7,42
657362	CCAS	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	12 000,00	11 210,00	0,00	0,00	790,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		640 070,00	567 748,07	0,00	0,00	72 321,93
66	Charges financières (b)	4 600,00	4 580,80	0,00	0,00	19,20
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 600,00	4 580,80	0,00	0,00	19,20
67	Charges exceptionnelles (c)	130,00	124,69	0,00	0,00	5,31
6718	Autres charges exceptionne.	130,00	124,69	0,00	0,00	5,31
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	46 500,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		691 300,00	572 453,56	0,00	0,00	118 846,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la sect° d'investis.	30 000,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	30 000,00	0,00			30 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	30 000,00	0,00			30 000,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	721 300,00	572 453,56	0,00	0,00	148 846,44
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	22 000,00	31 085,77	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	22 000,00	30 742,77	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	0,00	343,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	65 500,00	73 120,99	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	500,00	1 295,94	0,00	0,00	0,00
7062	Redev. services à car. culturel	500,00	517,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redev. services à car. social	0,00	667,70	0,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	52 000,00	57 228,35	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	12 000,00	12 012,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	464 000,00	477 911,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	290 000,00	290 331,00	0,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	29 000,00	29 253,00	0,00	0,00	0,00
7322	Dot. de solidarité communautaire	61 000,00	61 206,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	49 000,00	49 560,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	35 000,00	47 561,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	164 500,00	177 597,93	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	90 000,00	92 074,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	15 000,00	18 901,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	5 000,00	7 777,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	7 000,00	7 858,93	0,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP	40 000,00	42 878,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	1 000,00	503,00	0,00	0,00	497,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	2 500,00	3 290,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 000,00	4 316,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	5 000,00	6 784,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	3 500,00	4 820,00	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 500,00	1 964,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		721 000,00	766 499,69	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	4,85	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	4,85	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	677,96	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	300,00	238,44	0,00	0,00	61,56
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	439,52	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		721 300,00	767 182,50	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		721 300,00	767 182,50	0,00	0,00	0,00
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	601 000,00	230 222,21	24 000,00	346 777,79
2115	Terrains bâtis	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
2121	Plantations d'arbres	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2128	Agencements & aménagements	3 000,00	1 260,00	0,00	1 740,00
21312	Bâtiments scolaires	122 000,00	117 708,66	0,00	4 291,34
21316	Equipements de cimetière	31 000,00	30 048,90	0,00	951,10
21318	Autres bâtiments publics	171 500,00	50 095,26	9 000,00	112 404,74
21578	Autre matériel et outillage	3 000,00	2 746,98	0,00	253,02
217534	Réseaux d'électrification	22 000,00	7 050,94	10 000,00	4 949,06
21757	Matériel et outillage de voirie	8 600,00	976,51	500,00	7 123,49
21758	Autres installations, matériels	12 400,00	6 826,48	0,00	5 573,52
2183	Matériel de bureau et info.	8 500,00	3 548,10	4 500,00	451,90
2184	Mobilier	16 000,00	8 109,08	0,00	7 890,92
2188	Autres immo corporelles	2 000,00	1 851,30	0,00	148,70
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	320 000,00	166 300,41	0,00	153 699,59
2315	Immos en cours-inst.techn.	150 000,00	4 960,32	0,00	145 039,68
238	Avance / cde immo. corporelle	170 000,00	161 340,09	0,00	8 659,91
Total des dépenses d'équipement		926 000,00	396 522,62	24 000,00	505 477,38
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	14 000,00	13 086,91	0,00	913,09
1641	Emprunts en euros	14 000,00	13 086,91	0,00	913,09
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	21 046,00			
Total des dépenses financières		35 046,00	13 086,91	0,00	21 959,09
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		961 046,00	409 609,53	24 000,00	527 436,47
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	191 258,00	182 598,69		8 659,31
2151	Réseaux de voirie	185 918,00	177 258,69		8 659,31
2313	Immos en cours-constructions	5 340,00	5 340,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		191 258,00	182 598,69		8 659,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 152 304,00	592 208,22	24 000,00	536 095,78
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14					CA	2016
III - VOTE DU BUDGET					III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2	
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	109 000,00	153 205,30	0,00	0,00	
1323	Départements	26 000,00	69 497,42	0,00	0,00	
1328	Autres	83 000,00	83 707,88	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		109 000,00	153 205,30	0,00	0,00	
10	Dotations Fonds divers Réserves	318 829,04	310 334,97	0,00	8 494,07	
10222	FCTVA	100 000,00	101 171,00	0,00	0,00	
10223	TLE	0,00	38,00	0,00	0,00	
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	24 998,26	15 295,19	0,00	9 703,07	
1068	Excédents de fonctionnement	193 830,78	193 830,78	0,00	0,00	
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions	0,00				
Total des recettes financières		318 829,04	310 334,97	0,00	8 494,07	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES		427 829,04	463 540,27	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonct.	30 000,00				
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0,00	0,00		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		30 000,00	0,00		30 000,00	
041	Opérations patrimoniales (5)	191 258,00	182 598,69		8 659,31	
1323	Départements	5 918,00	5 918,60		0,00	
13251	Subv du GFP de rattachement	10 000,00	10 000,00		0,00	
2031	Frais d'études	5 340,00	5 340,00		0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	170 000,00	161 340,09		8 659,91	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		221 258,00	182 598,69		38 659,31	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		649 087,04	646 138,96	0,00	2 948,08	
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		503 216,96				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14		CA	2016
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actue- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					180 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					180 000,00									
027517801	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST			05/01/2005	30 000,00	F		4,12	0		T	P	O	A-1
CC7070270	CE RHONE ALPES LYON			25/01/2008	50 000,00	F		4,73	0		A	P	O	A-1
MON280985EUR030	LA BANQUE POSTALE	29/11/2013	05/12/2013	01/12/2014	100 000,00	F		3,73	0		A	C	O	A-1
Total général					180 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				103 485,55						13 086,91	4 580,95	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				103 485,55						13 086,91	4 580,95	0,00	0,00
027517801	N			0,00	0,00	F		4,12		3 100,91	80,41	0,00	0,00
CG7070270	N			23 485,58	6,00	F		4,73		3 319,33	1 267,87	0,00	0,00
MON280985EUR030	N			79 999,99	12,00	F		3,73		6 666,67	3 232,67	0,00	0,00
Total général				103 485,55						13 086,91	4 580,95	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)	
	IV
	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 8). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	
	A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	103 485,55					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retraçait le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turne), swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
								Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.6
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)		

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14		CA	2016
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.7
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)		

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			
				Con- trat Initial	Con- trat rené- gocié											Intérêts	Capital

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14			CA	2016
IV - ANNEXES				
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			IV	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Années de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					256 823,00	243 981,84										0,00	6 420,58
SOCIETE HABITATION DES ALPES	2015 C		SDH PLUS 2015	CDC	256 823,00	243 981,84	38,00	A	F		0	F		0	A-1	0,00	6 420,58
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					256 823,00	243 981,84										0,00	6 420,58

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	1	2	3	0	3
Rédacteur principal 1° cl.	B	1			1	0	1
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	1	2	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	1			1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	5	11	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	6	5	11	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	1	2	1	0	1
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1	1	2	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		10	7	15	5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14		CA	2016
--	--	----	------

IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016			C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
AGENT D'ACCUEIL	C	ADM			3-1	
CONTRAT AVENIR	C	TECH			3-a	
CONTRAT INSERTION	C	TECH			3-a	
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2016
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	1 414 000,00	0,000	8,200	0,000	115 948,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	896 900,00	0,000	16,450	0,000	147 540,05	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35 700,00	0,000	48,840	0,000	17 435,88	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000		0,000
TOTAL	2 346 600,00	0,000			280 923,93	0,000

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.19 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.20 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.23 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.24 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.26 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.27 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.28 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.29 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

p.30 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.31 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

p.33 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.34 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.35 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)